



COMMUNE DE SETE

AVIS AU PUBLIC

**PROJET PLAN DE PREVENTION DU BRUIT
DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)
3^{ème} ECHEANCE**

Conformément à l'article R572-9 du Code de l'Environnement, la consultation au public sur le projet du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) – 3^{ème} échéance - des infrastructures routières communales de la Ville de SETE se déroulera du **05 août 2020 au 05 octobre 2020**.

Le projet du PPBE sera consultable sur le site internet de la Ville : www.sete.fr et mis à la disposition du public au Centre technique municipal – Pôle Voirie et Réseaux Divers - 815 quai des Moulins à SETE aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30).

Le public pourra faire part de ses observations soit sur le registre papier disponible à l'adresse indiquée ci-dessus, soit par courrier à l'adresse suivante : MAIRIE DE SETE – Pôle Voirie et Réseaux Divers – Hôtel de Ville – Boîte Postale 373 – 34206 SETE CEDEX.